



Le Bastion vestige de l'ancienne enceinte.

# Une charte et des plans pour remonter le temps (1<sup>ère</sup> partie)

JUSQU'AU 8 JANVIER, BOURG PRÉSENTE L'EXPOSITION "CHARTRE ET PLANS RESTAURÉS DE LA VILLE" À LA MÉDIATHÈQUE. L'OCCASION DE (RE)DÉCOUVRIR, L'ÉVOLUTION DE NOTRE CITÉ.

## LA CHARTRE DE 1250

Pour l'homme du Moyen-Âge, la Charte de franchise rime avec liberté et soustraction à l'arbitraire. Celle de Bourg a été établie en 1250 par les seigneurs de Bâgé. Certifiée par le pape Innocent IV, elle met par écrit la coutume, participe au remboursement des dettes contractées par le seigneur, régleme les droits seigneuriaux, la vie économique et la justice. Concrètement, la Charte donne, cède et concède libertés perpétuelles à la ville de Bourg, aux hommes qui l'habitent et qui l'habiteront. Elle fixe également une échelle des peines, supprime les anciennes redevances arbitraires comme la taille mais crée des impôts sur les denrées alimentaires (la "leyde" sur les viandes, le "copponage" sur le blé), le "toisé" sur les habitations, les "loads et ventes" sur les biens immobiliers et confirme "l'aide aux quatre cas" pour la croisade, le mariage des filles du seigneur, l'adoubement à la chevalerie de son fils et l'achat de terre.

Écrite en latin sur un parchemin en peau de bête, cachetée du sceau des sires de Bâgé, la Charte de 1250 est le plus ancien document déposé

par les archives municipales. En 2003, elle a été restaurée.



Peu d'éléments illustrent le début de l'histoire de Bourg. Seules quelques données partielles souvent véhiculées par oral laissent supposer que l'homme s'est fixé à Brou, un site marécageux aux potentialités médiocres mais permettant un franchissement aisé de la Reyssouze. Au cours de la période gallo romaine, deux zones d'habitat coexistent : à Brou, autour d'un fanum (terrain ou édifice consacré aux divinités) s'élève un village et à l'emplacement de l'actuelle prison se dresse un fortin. Mais au III<sup>e</sup> siècle, époque des grandes invasions, la ville est incendiée...

## Le "Burg" féodal

A la faveur de l'anarchie qui suit le démembrement de l'empire carolingien, les sires de Bâgé imposent leur autorité sur la Bresse, transfèrent leur capitale de Bâgé à Bourg, où l'antique tour romaine devient château féodal. Autour, des habitations sortent de terre et le premier axe de circulation Bourg-mayer voit le jour. Progressivement, la ville s'étend sur les pentes du plateau Teynière... Au XII<sup>e</sup> siècle, une première enceinte est créée. En 1250, les "bourgeois" profitent des croisades pour acheter aux sires de Bâgé la première charte de franchise (voir encadré).

## Cité savoyarde

En 1272, avec le mariage de Sibylle de Bâgé et d'Amédée V de Savoie, Bourg devient Savoyarde, supprime Bâgé déchue de ses prérogatives de capitale et s'étend progressivement au-delà de

la première enceinte. Son habitat se densifie et les quartiers Crève Cœur, Bourgmayeur et Bourgneuf voient le jour. A la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, la ville est élargie et une seconde enceinte bâtie pour protéger un millier d'habitants.

Fin XIV<sup>e</sup>, Amédée VIII, comte de Savoie, érige une nouvelle ligne de remparts, sur un périmètre de deux kilomètres. Pour renforcer encore le système défensif Philippe de Bresse, cadet de Savoie, édifie à la place du château des sires de Bâgé, une nouvelle forteresse.

A la fin du Moyen-Âge, Bourg compte 3 700 habitants. La bourgeoisie enrichie par le commerce se fait construire des maisons à pans de bois dont subsistent quelques exemples rue Basch et rue du Palais. De 1536 à 1559, la première occupation française change la physionomie de la ville. Dans la crainte d'un retour prévisible des Ducs de Savoie, François 1<sup>er</sup> dote Bourg d'une enceinte moderne, greffe sur les vieux murs médiévaux des Bastions protégés par des fossés. Malgré ces importants travaux, la ville reste très vulnérable. Aussi, après l'avoir reconquise, le duc Philibert Emmanuel de Savoie (1528 – 1580) fait bâtir la Citadelle dite Fort Saint-Maurice. Œuvre de l'ingénieur Pacciotti, cette place de guerre s'étend de la charité jusqu'à la gare. De forme pentagonale entourée de larges fossés et renforcée en ses angles par cinq bastions la citadelle constitue, après Anvers et Turin, une des plus fortes places de guerre de l'époque. Sa construction dure trente ans et coûte énormément d'argent. Prise par les Français en mars 1601, elle est détruite en 1611. ■

> Exposition : Médiathèque E. & R. Vailland, mardi et jeudi de 14 à 18 h, mercredi et vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 18 h, samedi de 9 à 17 h.

Sources : Service Archives municipales, "Bourg-en-Bresse dans l'histoire" par l'office municipal de la culture, 1993.